



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Administration et des Ressources Humaines
Direction du Patrimoine et de la Sécurité

CAHIER DES CHARGES - AO/Z00/DPS/010/2026

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DANS LES
AGENCES AUXILIAIRES DE LA BCEAO A MARADI ET ZINDER AU NIGER**

Avril 2026

I/ Note aux soumissionnaires

II/ Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP)

III/ Modèle de lettre de soumission

IV/ Cadre de devis estimatif

SOMMAIRE

I. NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES.....	4
1 - AVIS D'APPEL D'OFFRES.....	5
1.1 - Objet de l'appel d'offres.....	5
1.2 - Répartition des lots.....	5
1.3 - Conditions de participation.....	6
1.4. Présentation des offres.....	6
1.4.1 – Le dossier administratif.....	6
1.4.2 – L'offre technique et financière.....	7
1.5. Monnaie.....	8
1.6. Remise des offres.....	8
1.7. Validité des offres.....	8
1.8. Lieux de livraison.....	8
1.9. Délais de livraison.....	8
1.10. Variantes dans les offres.....	8
1.11. Modifications et compléments de soumissions.....	8
1.12. Assurances.....	9
1.13. Garantie.....	9
1.14. Agrément.....	9
1.15. Modalités de paiement.....	9
1.16. Litiges et contestations.....	10
1.17. Informations complémentaires.....	10
2 - ÉVALUATION DES OFFRES – ATTRIBUTION DES MARCHÉS.....	10
II. CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES.....	11
1. OBJET DU CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES.....	11
2. NORMES ET DOCUMENTS TECHNIQUES.....	11
3. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES REQUISES POUR LES ÉQUIPEMENTS.....	11
LOT 1 : SERVEURS.....	11
LOT 2 : ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAU VSAT.....	11
LOT 3 : ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ.....	13
LOT 4 : ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAUX LOCAUX ET TÉLÉPHONIE.....	14
4. Tableau de répartition des équipements.....	17
5. FORME DU MARCHÉ.....	18
6. RÉCEPTIONS PROVISOIRE ET DÉFINITIVE DES TRAVAUX.....	18
III. MODÈLE DE LA LETTRE DE SOUMISSION.....	19
IV. CADRES DE DEVIS QUANTITATIFS ET ESTIMATIFS.....	21

I. NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES

1 - AVIS D'APPEL D'OFFRES

1.1 - Objet de l'appel d'offres

La Banque Centrale de États de l'Afrique de Ouest (BCEAO) lance un appel d'offres pour sélectionner des sociétés spécialisées qui seront chargées de la fourniture et de l'installation d'équipements informatiques dans ses Agences Auxiliaires à Maradi et Zinder au Niger.

1.2 - Répartition des lots

Les prestations objet du présent appel d'offres sont organisées en quatre (4) lots distincts et indépendants. Les lots 2 et 4 concernent, de manière globale et indissociable, la fourniture et l'installation d'équipements informatiques dans les deux (2) Agences Auxiliaires de la BCEAO à Maradi et Zinder. Tandis que les lots 1 et 3 concernent, exclusivement, la fourniture et l'installation d'équipements informatiques pour l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Zinder.

Les lots sont constitués comme suit :

Lot 1 – Serveurs

- deux(2) serveurs ;
- deux(2) licences “Red HAT Entreprise Linux for Virtual Datacenters”;
- deux(2) licences Vsphere Essential Kit ;
- deux(2) licences Microsoft Windows 2022 server.

Lot 2 – Équipements de réseau VSAT

- une (1) antenne VSAT de diamètre 2.4m CPI 1241 - C Band Circular ;
- un (1) amplificateur I-BUC 2e - 20W TERRASAT Bande C ;
- un (1) splitter combiners passifs 1:2 de type L band (1 connecteur DC block et 1 connecteur DC Pass) COM02L1P-2502-N5N5 ;
- un (1) modem Newtec MDM 3315 ;
- un (1) amplificateur de faibles bruits LNB NORSAT C-Band 3100N-BPF-4 ;
- deux (2) rouleaux de câbles coaxiaux de longueur 120 m linéaires et de type LDF4-50A ;
- un (1) rouleau de câble SFTP Cat 7A de longueur 100 m pour le management de l'amplificateur de puissance Terrasat iBUC-2e ;
- un (1) lot de huit (08) connecteurs N « mâle » de type L4TNM-PSA compatibles avec les câbles coaxiaux ;
- deux (2) câbles coaxiaux courts de type N pour le port TX du feed (1m) et la connexion de l'analyseur de spectre ;
- quatre (4) armoires informatiques de type SAREL 42U 600*800MM.

Lot 3 – Équipements de sécurité

- un (1) Fortigate 61F ;
- un (1) concentrateur SDWAN Fortigate 71G.

Lot 4 – Équipements de réseaux locaux et téléphonie

- deux (2) commutateurs Cisco C9300L-48T-4X-A ;
- treize (13) commutateurs Cisco Catalyst C9200L-24T-4G-E ;

-
- vingt (20) commutateurs Cisco Catalyst C9200L-24P-4G-E, 24 ports PoE+ ;
 - un (1) serveur Cisco Identity Service Engine (ISE) 3815-K9 ;
 - deux (2) passerelles voix sur IP de type Cisco C8200-1N-4T ;
 - quatre-vingt (80) modules SFP Cisco GLC-SX-MMD ;
 - cent (100) jarretières optiques multimodes OM4 de type LC-LC de longueur 3 mètres chacun ;
 - cent (100) cordons de brassage F/UTP Cat 7 de longueur 1 mètre ;
 - cent (100) cordons de descente F/UTP Cat 7 de longueur 3 mètres.

1.3 - Conditions de participation

Sont admises à participer à la présente consultation les entreprises installées ou pouvant exercer dans l'un des Etats Membres de l'UEMOA. Plusieurs entreprises peuvent s'associer pour présenter leurs soumissions et, le cas échéant, doivent désigner un mandataire.

1.4. Présentation des offres

Depuis la pandémie du COVID 19, la Banque Centrale a opté pour une transmission dématérialisée des dossiers de soumissions.

Les fichiers constitutifs des offres devront être rangés dans des répertoires respectant l'arborescence décrite ci-après :

- un répertoire dénommé « DOSSIER ADMINISTRATIF » ;
- un répertoire dénommé « OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE », lui-même subdivisé en sous-répertoires. Chaque sous-répertoire correspondra à un lot soumissionné (par exemple le sous-répertoire dénommé lot n°1 comportera tous les documents afférents aux offres technique et financière du lot n°1).

Un soin particulier devra être mis dans :

- le nommage des fichiers afin de se conformer à la présentation des offres décrite dans le présent chapitre « Présentation des offres » ;
- la qualité des images et des catalogues qui devront mettre en valeur les articles proposés ;
- l'exhaustivité des documents exigés dans le présent chapitre.

1.4.1 – Le dossier administratif

Le dossier administratif devra comporter les pièces suivantes :

a) Éléments d'identification du soumissionnaire

- Pièce n° 1 : statut juridique de l'entreprise.
- Pièce n° 2 : acte du conseil d'administration désignant les dirigeants.
- Pièce n° 3 : pouvoirs habilitant le soumissionnaire lorsque celui-ci agit pour le compte du dirigeant dûment désigné par le conseil d'administration.

b) Attestations

- Pièce n° 4 : les documents datant de moins de trois (3) mois (délivrés par le tribunal) et attestant que le soumissionnaire :
 - n'est pas en faillite ;
 - n'est pas en état de cessation de paiement ;
 - ne fait pas l'objet d'une procédure judiciaire impliquant la constatation d'une cessation de paiement pouvant entraîner des saisies de biens.

- Pièce n° 5 : l'attestation d'usage délivrée par la caisse de Sécurité Sociale indiquant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de cet organisme.
- Pièce n° 6 : l'attestation délivrée par les services publics chargés de l'inspection du travail et du suivi de l'application des lois sociales et indiquant que le soumissionnaire est en règle.
- Pièce n° 7 : l'attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité.
- Pièce n° 8 : l'attestation d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du lieu de résidence.

c) Références financières et techniques

- Pièce n° 9 : le bilan des trois (3) derniers exercices comptables (2023, 2024 et 2025).
- Pièce n° 10 : le compte d'exploitation des trois (3) dernières années.
- Pièce n° 11 : la liste des marchés similaires déjà réalisés au cours des trois (3) dernières années (indiquer l'année, la nature, l'adresse complète du client et le montant hors taxes).

d) Note aux soumissionnaires

- Pièce n° 12 : un (1) exemplaire de la présente « Note aux soumissionnaires » entièrement paraphé, signé et daté avec la mention manuscrite " lu et approuvé ".

Toutes les pièces du dossier administratif devront être scannées et enregistrées en format numérique (PDF) dans le répertoire « DOSSIER ADMINISTRATIF » sur le support contenant l'ensemble de l'offre.

Un seul dossier administratif sera présenté, même en cas de soumission pour plusieurs lots.

1.4.2 – L'offre technique et financière

Les soumissionnaires sont invités à présenter une offre technique et financière par lot. En cas de soumission pour plusieurs lots, tous les répertoires par lot seront regroupés dans le dossier global dénommé « OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE ».

Pour chaque lot, l'offre technique et financière portera le nom du soumissionnaire et comprendra les documents ci-après :

- un exemplaire original daté, signé et cacheté de la **soumission**, suivant le modèle de soumission joint en annexe, en format **PDF**. Les soumissionnaires sont invités à porter une attention particulière au renseignement des informations permettant de les contacter en cas d'attribution de marché (numéros de téléphone et adresse email) ;
- un exemplaire original du **planning** de livraison, en format **PDF** ;
- les **fiches techniques** détaillant les caractéristiques des articles en format **PDF**; – un ou plusieurs **catalogues** des fabricants, en format **PDF** ;
- un exemplaire original des **devis descriptifs et quantitatifs**, en format **PDF et** en format **tableur** modifiable (Microsoft Excel ou OpenOffice Calc) ;
- le planning prévisionnel d'exécution des travaux ;
- le délai d'exécution, assorti d'un planning détaillé des différentes séquences du déroulement des travaux ;
- la formulation d'avis et de toute autre information technique jugée utile ;
- un exemplaire du présent Cahier des charges entièrement paraphé, signé, daté et revêtu de la mention manuscrite "Lu et Approuvé" ;
- un bordereau de prix sera joint à l'offre de chaque soumissionnaire.

Les prix doivent être établis en francs FCA, hors taxes et hors droits de douane et comprendre tous les frais nécessaires à la bonne exécution des prestations relatives à chaque lot. Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

Les prix prévus comprennent l'ensemble des dépenses, fourniture et livraison, y compris toutes les sujétions particulières découlant de la nature des prestations, des lieux de livraison et des circonstances locales telles que :

- les frais des livraisons et travaux ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités ;
- le bénéfice du fournisseur ;
- l'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord d'autorités administratives, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

L'ensemble de l'offre financière et technique sera présenté dans un dossier intitulé « Offre financière et technique », lui-même subdivisé selon les lots auxquels les soumissionnaires présente une offre.

1.5. Monnaie

Dans le cadre de cet appel d'offres, la monnaie de règlement est le franc CFA.

1.6. Remise des offres

Les offres, exclusivement transmises par voie électronique, en version PDF, devront impérativement parvenir à la Direction du Patrimoine et de la Sécurité de la BCEAO dans le délai fixé par l'avis d'appel d'offres.

1.7. Validité des offres

La durée de validité des offres doit être supérieure ou égale à six (06) mois à compter de la date de remise des soumissions.

Au regard des évolutions technologiques du marché de matériels informatiques, il sera demandé au soumissionnaire retenu de réviser son offre pour tenir compte des évolutions technologiques éventuelles si un délai de six (6) mois s'écoule entre le lancement de l'appel d'offres et la signature du contrat de marché.

1.8. Lieux de livraison

Les équipements commandés doivent être livrés et installés dans les Agences Auxiliaires de la BCEAO à Maradi et Zinder au Niger.

1.9. Délais de livraison

Le délai de livraison et d'installation des équipements ne devra pas dépasser deux (2) mois à compter de la date de signature du marché par le représentant habilité de la BCEAO. A cet égard, chaque soumissionnaire est tenu de préciser les dispositions qui seront prises pour le respect de ce délai. En particulier, il indiquera le lieu d'approvisionnement du matériel ainsi que le moyen de son cheminement sur le site.

1.10. Variantes dans les offres

Les soumissionnaires qui le souhaitent peuvent, en plus de l'offre de base, proposer des variantes présentant un intérêt technique ou financier.

Chaque variante doit faire l'objet d'un dossier comprenant la description illustrée des articles et un devis estimatif.

1.11. Modifications et compléments de soumissions

Toute soumission peut être complétée ou modifiée antérieurement à la date limite fixée pour la réception des offres.

Les compléments ou modifications font l'objet d'une déclaration écrite, signée par le soumissionnaire ou son mandataire.

Sous peine d'entraîner la nullité de la soumission, les modifications et compléments doivent indiquer avec précision l'objet et la portée du changement voulu.

1.12. Assurances

Les fournisseurs et/ou leurs sous-contractants devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport, de vol sur le site, d'installation et de responsabilité vis-à-vis de tiers.

1.13. Garantie

Tous les équipements doivent être livrés neufs avec les dernières versions logicielles en date. Ils sont couverts par une garantie constructeur, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO, selon les dispositions ci-après :

- une durée de trois (3) ans au moins pour les serveurs ;
- un (1) an pour les autres matériels spécifiques.

A cet égard, les fournisseurs doivent préciser dans leurs offres, la durée de la garantie de base et le cas échéant, faire une offre pour la porter à la durée totale de la garantie sus précisée.

En cas de non-conformité, le retour des équipements est fait entièrement à la charge du fournisseur.

La date de prise d'effet des garanties, des services d'appui technique et des licences d'utilisation associés aux équipements livrés devra être postérieure à la date de livraison dans les locaux de la BCEAO établie par le bordereau de livraison. Le non-respect de cette clause est un motif de rejet ou de résiliation du marché pour cause de non-conformité.

La garantie couvre les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui sont effectuées (transport, déplacement, hébergement, main d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

La Banque Centrale applique une retenue de garantie égale à 5% du montant total du marché jusqu'au terme de la période d'un an, à compter de la date de signature du procès-verbal de réception provisoire.

1.14. Agrément

Les soumissionnaires revendeurs doivent communiquer, dans leur soumission, la preuve de leur agrément par les équipementiers. **Le non-respect de cette clause est un motif de rejet de l'offre pour cause de non conformité.**

1.15. Modalités de paiement

Le montant total du marché est réglé par virement bancaire après l'installation, attestée par un test de bon fonctionnement et sur présentation de la facture en trois (03) exemplaires originaux, accompagnée des pièces justificatives (bon de commande, bordereau de livraison et bordereau de bonne exécution des prestations).

Toutefois, si le fournisseur le souhaite, les modalités de règlement suivantes pourront être appliquées :

- 30% d'avance forfaitaire de démarrage, contre remise d'une lettre de garantie à première demande de montant équivalent, délivrée par une banque de premier ordre agréée par la BCEAO ;
- 65% après livraison et installation conformes du matériel, attestés par un procès-verbal de réception provisoire signé des deux parties ;
- 5% de retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie. La garantie commence à la réception provisoire.

1.16. Litiges et contestations

Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut de règlement à l'amiable, tout différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné par la CCJA.

L'arbitrage se déroulera en langue française, à :

Niamey au Niger et selon le droit nigérien pour les travaux des Agences Auxiliaires de Maradi et Zinder. Les frais de l'arbitrage sont à la charge de la partie succombante.

1.17. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Patrimoine et de la Sécurité au Siège, conformément aux indications de l'avis d'appel d'offres. Toute demande de renseignements parvenue au-delà de la date indiquée ne sera pas prise en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int. A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site.

2 - ÉVALUATION DES OFFRES – ATTRIBUTION DES MARCHÉS

La non-conformité d'une soumission par rapport aux prescriptions du cahier des charges peut entraîner son annulation.

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation, à la comparaison des offres et aux recommandations pour l'attribution du marché ne sera divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas à cette procédure avant l'annonce de l'adjudication de l'appel d'offres. Cette décision n'a pas à être motivée.

Pour faciliter l'examen, la BCEAO a toute latitude pour demander à un soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris une décomposition du montant des prestations.

L'étude des offres se fera suivant les critères définis par la commission des marchés et celle-ci retient l'offre la plus avantageuse au regard, notamment des garanties techniques et du montant des offres.

A cet effet, cette commission n'est pas tenue de choisir l'offre la moins-disante. Lorsqu'elle opte de ne pas donner suite à l'appel d'offres, tous les soumissionnaires en sont avisés. La BCEAO ne sera pas tenue de restituer aux soumissionnaires les offres non retenues.

II. CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES OBJET DU CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Le présent Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP) a pour objet de décrire les spécifications techniques des équipements informatiques à fournir et à installer dans les Agences Auxiliaires de la BCEAO à Maradi et Zinder.

2. NORMES ET DOCUMENTS TECHNIQUES

Les matériaux, appareils et fournitures diverses devront être neufs et du meilleur choix.

Les travaux seront réalisés conformément aux règles de l'art, aux normes et réglementations en vigueur dans chaque pays et dans les éditions les plus récentes notamment les règles se rapportant aux installations électriques Basse Tension (NF C 15-100), etc.

3. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES REQUISES POUR LES ÉQUIPEMENTS

Il convient d'indiquer que chaque lot concerne, de manière indivisible, la fourniture et l'installation d'équipements informatiques sur l'ensemble des deux (2) sites concernés, à savoir les Agences Auxiliaires de la BCEAO à Maradi et Zinder au Niger. A cet égard, les spécifications étant identiques pour les deux (2) sites et pour plus de simplicité dans la description des prescriptions, les caractéristiques qui suivent concernent les besoins d'une seule Agence.

LOT 1 : SERVEURS

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres deux (2) serveurs et licences conformes aux caractéristiques minimales ci-après :

- deux (2) processeurs Intel Xeon E5-2667 V4 minimum ;
- soixante-quatre (64) gigaoctets de mémoire vive extensible à 128 gigaoctets minimum ;
- format Tour ;
- quatre (4) interfaces réseau Ethernet 10/100/1000 Mbps full duplex ;
- une (1) carte contrôleur RAID avec cache ;
- une capacité de stockage de 6 To (constituée de disques internes Hot-Plug d'au moins 10 000 tr/mn) ;
- un (1) port série (9 broches) ;
- quatre (4) ports USB ;
- un (1) port écran, un port clavier, un port souris, un écran et un clavier ;
- compatibilité avec les systèmes d'exploitation Linux (RedHat) et Windows server ;
- compatibilité avec la dernière version de l'hyperviseur VMware ESXi ;
- blocs d'alimentation redondantes et remplaçables à chaud ;
- un port dédié à l'administration à distance (iDRAC / iLO ou équivalent).

Il est aussi attendu des soumissionnaires la fourniture pour chaque serveur des licences ci-dessous:

- une licence "Red HAT Enterprise Linux for Virtual Datacenters" ;
- une licence VMware Vsphere Essentials Kit ;
- une licence Microsoft Windows Server 2022.

LOT 2 : ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAU VSAT

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres des équipements de réseau VSAT, conformément aux spécifications techniques ci-après.

2.1. Antennes VSAT de diamètre 2.4m CPI 1241 Bande C, Circulaire

Il est requis des soumissionnaires la fourniture, l'installation et la mise en place d'une antenne VSAT répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- modèle 1241 – C-BAND-CIRCULAR , port LNB de type WR229 ;
- diamètre égale 2.4 mètres CPI ;
- antenne fixe non motorisable ;
 - Tx : 5.85 - 6.425 GHz ;
 - Rx: 3.625 - 4.20 GHz ;
- un (1) Feed avec une interface « transmit » de type « N » et une interface « receive » de type WR229 ;
- **un (1) Support de fixation de type NPMM (Non Penetrating Mast Mount) ;**
- les accessoires de fixation du feed ;
- l'antenne proposée devra être approuvée par SES ex.INTELSAT ;
- prestations relatives à l'installation, l'alignement au Satellite et la mise en service de l'antenne.

2.2. Amplificateurs iBUC -2e - 20W TERRASAT Bande C

Il est requis des soumissionnaires la fourniture, l'installation et la mise en service d'amplificateur de puissance répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- C-Band Block Upconverter- 5850-6425 MHz ;
- Puissance de sortie : 20 W ;
- Alimentation : DC 48 V à partir du Modem DC via le câble coaxial ;
- Source 10 Mhz : 10 Mhz à partir du Modem via le câble coaxial ;
- AGC/ALC, FSK M&C capable ;
- RS485, RS232 serial, alarm, handheld ports ;
- Interface de sortie : N-Type output ;
- Interface d'entrée : N type 50 Ohm (bande L) ;
- connecteurs TCP/IP de type RJ45 pour la supervision ;
- accessoires de fixation et kits d'étanchéité ;
- deux (2) câbles coaxiaux courts de type N pour le port TX du feed (1m) ;
- Chaque amplificateur devra être livré avec son terminal de poche.

2.3. Modem Newtec MDM 3315

Il est requis des soumissionnaires la fourniture d'un (1) modem Newtec MDM 3315 de dernière version matérielle et logicielle, ainsi que des licences de fonctionnement associées, répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- Débit en sortie : DVB-S2 (up to 45 Msps) ;
- MODCOD DVB-S2X : jusqu'à 64APSK ;

- Débit Max de retour : jusqu'à 29 Msps (ATDMA), 64 Msps (SCPC), 40 Msps* (MX-DMA MRC) ;
- Compatible avec les applications mobiles, fixes et la voix ;
- chiffrement des données : 256-bit AES ;
- Accélération : TCP, GTP ;
- Compression d'en têtes ;
- Compatible avec la plateforme Dialog ;
- licences et accessoires à l'intégration de la plateforme Dialog et la mise en service de la nouvelle station VSAT.

2.4. Amplificateurs à faible bruit LNB de type NORSAT C-Band 3100-BPF-4

Il est requis des soumissionnaires la fourniture, l'installation et la mise en service d'amplificateur LNB répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- Modèle : 3100-BPF-4 ;
- BANDE C ;
- RF Connector : N-type 50 Ohms ;
- Frequency band : Option 4: 3.8 - 4.2 GHz ;
- Local Oscillator : 5.15 GHz ;
- IF Frequency : 950 - 1350 GHz ;
- DC Power + 12V to + 24V DC ;
- Input (waterproof) CPR229G waveguide grooved ;
- Output (waterproof) : N-Connector (50 Ohm) ;
- accessoires de fixation et kits d'étanchéité.

2.5. Baie informatique de type SAREL 42U 600*800MM

Il est requis des soumissionnaires la fourniture et la pose de deux (2) armoires informatiques pour chaque Agence, destinées à l'hébergement d'équipements réseaux répondant aux caractéristiques minimales ci-après pour chacune :

- taille de la baie équipée 42U ;
- deux (2) goulottes plastiques 40*80mm ;
- deux (2) goulottes plastiques 80*80mm ;
- deux (2) prises mâles 2P+T Noire latérale ;
- deux (2) boîtes de dérivation étanches 105*105*55 7 sorties ;
- trois (3) rampes 8 prises avec pattes et rampe de fixation verticales ;
- trois (3) glissières fixes sur châssis 19" Baie Prof 800mm ;
- un (1) collecteur de masse ;
- quatre (4) équerres de maintien pour modem.

2.6. Accessoires

Il est requis des soumissionnaires la fourniture, la pose et le tirage de rouleaux de câbles coaxiaux et Ethernet pour l'Agence Auxiliaire de Zinder, de connecteurs L4TNM-PSA répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- **Câble coaxial**
 - type de câble coaxial : **LDF4-50A** ;
 - longueur du rouleau est égale à 120 m ;
 - type du connecteur N « mâle » de type **L4TNM-PSA** ;
 - Impédance: 50 Ohms \pm 1 Ohms, Capacité : 75.8 pF/m ;
 - bande de fréquence : 1 -8800 MHz, Peak Power : 40.0 KW ;
 - température de fonctionnement : -55° à +85°C ;
- **Câble réseau pour management du BUC**
 - Câble SFTP de Catégorie 7A d'une longueur de 100m.
- **Splitter/combiner COM02L1P-2502-N5N5**
 - un (1) splitter/combiner passifs 1:2 de type L band – **COM02L1P-2502-N5N5** ;
 - Avec un (1) connecteur DC block ;
 - Avec un (1) connecteur DC Pass.

LOT 3 : ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

Il est requis des soumissionnaires la fourniture d'un (1) firewall Fortigate FG-61F et d'un (1) concentrateur SDWAN Fortigate 71G de dernière version matérielle et logicielle, ainsi que des licences de fonctionnement associées, répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- pour le fortigate FG-61F :
 - Spécifications matérielles :
 - 7 x Giga Ethernet RJ45 minimum ;
 - 2 ports wan ;
 - disque dur interne : 1* 128 GB SSD minimum ;
 - Performances du système :
 - débit IPsec VPN : 6,5 Gbps ;
 - Nombre maximal de sessions SSL-VPN utilisateurs concurrentes : 200 ;
 - débit NGFW : 1Gbps minimum ;
 - débit IPS : 1.4 Gbps ;
 - Licence et support requis : Bundle de 3 ans FortiCare et FortiGuard Enterprise Protection 8x5.
- pour le concentrateur SDWAN Fortigate 71G :
 - Spécifications matérielles :
 - 6 x Giga Ethernet RJ45 minimum ;
 - 2 x Giga Ethernet RJ45 Wan ;
 - 2 x Giga Ethernet RJ45 FortiLink ;
 - disque dur interne : 1* 64 GB SSD minimum.

- Performances du système :
 - débit IPsec VPN : 7,1 Gbps ;
 - Nombre maximal de sessions SSL-VPN utilisateurs concurrentes : 200 ;
 - débit NGFW : 1,5 Gbps minimum ;
 - débit IPS : 2.5 Gbps ;
 - Licence et support requis : Bundle de 3 ans FortiCare et FortiGuard Enterprise Protection 8x5.

NB : Le support Forticare ne devra être activé par l'adjudicataire que sur demande de la BCEAO.

LOT 4 : ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAUX LOCAUX ET TÉLÉPHONIE

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres des équipements et licences destinés conformément aux spécifications techniques ci-après.

- Passerelle Cisco C8200-1N-4T

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de deux (2) passerelles voix sur IP de type Cisco C8200-1N-4T avec les licences DNA pour la fonctionnalité VOICE et modules associés de dernière version matérielle et logicielle ainsi que les accessoires et modules associés pour chaque équipement, répondant aux caractéristiques minimales, ci-après :

- Modèles C8200-1N-4T ;
- Ports Ethernet Gigabit intégrés: quatre (4) ports Ethernet WAN intégrés, deux (2) ports Ethernet SFP, deux (2) ports RJ45 ;
- Prise en charge de la mémoire Flash: Flash de 16 Go pour chaque modèle ;
- DRAM 8GO ;
- Licence DNA Essential pour 3 ans ;
- modules NIM-1MFT-T1/E1, 1 port Multiflex Trunk Voice/Clear-channel Data T1/E1 Module ;
- NIM-PVDM-32,32-channel DSP module ;
- Fourniture de licences d'une capacité de 16 appels simultanés en émission et réception pour chaque modèle ;
- un contrat SmartNet 8x5x4 d'un an à activer lors de la livraison ;
- les prestations attendues se présentent comme ci-après :
 - l'élaboration de la configuration initiale de la passerelle ;
 - l'installation et le paramétrage de la passerelle sur le site ;
 - l'élaboration des documents d'exploitation associés.

Les travaux de raccordement seront réalisés sur les sites de Maradi et Zinder en collaboration avec le prestataire chargé de l'exploitation du PABX du site.

- **Switch Cisco Catalyst C9300L-48T-4X-A**

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de deux (2) commutateurs d'accès de type Cisco Catalyst C9300L-48T-4X-A de dernière version matérielle et logicielle ainsi que les accessoires et modules associés pour chaque équipement, répondant aux caractéristiques minimales, ci-après :

- (48) ports RJ45 10/100/1000 Mbps ;
- Ports de liaison montante : 4 ports fixes SFP+ 10 Gigabit Ethernet (supporte 1G et 10G)
- Capacité de commutation : 176 Gbit/s
- Débit de transfert : 130,95 Mpps
- Niveau : Couche 3
- une licences DNA essential de 3 ans ;
- dernière version IOS XE ;
- un contrat SmartNet 8x5x4 d'un an.

- **Switch Cisco Catalyst 9200L-24T-4G-E**

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de treize (13) commutateurs d'accès de type Cisco Catalyst C9200L-24T-4G-E de dernière version matérielle et logicielle ainsi que des accessoires et modules associés, répondant chacun aux caractéristiques minimales, ci-après :

- quatre (04) ports uplink 1Gb ;
- vingt-quatre (24) ports RJ45 1 Gb ;
- licences DNA essential de 3 ans ;
- dernière version IOS XE ;
- les accessoires de fixation ;
- un contrat SmartNet 8x5x4 d'un an pour chaque équipement, à activer sur demande de la BCEAO.

- **Switch Cisco Catalyst C9200L-24P-4G-E, 24 ports PoE+**

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de vingt (20) commutateurs d'accès de type Cisco Catalyst **C9200L-24P-4G-E, 24 ports PoE+** de dernière version matérielle et logicielle ainsi que des accessoires et modules associés, répondant chacun aux caractéristiques minimales, ci-après :

- quatre (04) ports uplink 1Gb ;
- vingt quatre (24) ports RJ45 1 Gb PoE+ ;
- licences DNA essential de 3 ans ;
- dernière version IOS XE ;
- les accessoires de fixation ;
- un contrat SmartNet 8x5x4 d'un an pour chaque équipement, à activer sur demande de la BCEAO.

- **Serveurs Cisco Identity Service Engine (ISE) SNS-3815-K9**

Il est requis des soumissionnaires la fourniture d'un (1) serveur Cisco Identity Service Engine de modèle SNS-3815-K9 répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- modèle SNS-3815-K9 ;
- 200 licences **Premier** d'une validité de 1 an ;
- les accessoires de fixation ;
- un contrat SmartNet 8x5x4 d'un an pour chaque équipement, à activer sur demande de la BCEAO.

- **Accessoires**

Il est attendu des soumissionnaires la fourniture de cordons, jarretières et modules ci-dessous:

- quatre vingt (80) modules SFP Cisco GLC-SX-MMD ;
- cent (100) jarretières optiques multimodes OM4 de type LC-LC de longueur 3 mètres chacun ;
- cent (100) cordons de brassage F/UTP Cat 7 de longueur 1 mètre ;
- cent (100) cordons de descente F/UTP Cat 7 de longueur 3 mètres ;

4. Tableau de répartition des équipements

Tous les équipements doivent être livrés avec une alimentation électrique 220-230V-50 Hz et des cordons prise mâle type E/F (Norme CEE 7/7) et Certifié IS 9001-2008.

Le tableau ci-après précise les livrables attendus et les quantités pour chaque type d'équipements et pour chaque Agence :

Lots	Équipements	Maradi	Zinder	Total
Lot 1	Serveurs	0	2	2
	Licence VMware Vsphere Essentials Kit	0	2	2
	Licence Microsoft Windows Server 2022 Datacenter	0	2	2
	Licences Microsoft Windows 2022 Server	0	2	2
Lot 2	Antenne VSAT CPI 1241 2,4m C-Band Circulaire + Feed + Support de fixation NPMM	0	1	1
	Amplificateur de puissance Terrasat Bande C iBUC-2e de 20W + Terminal de poche	0	1	1
	câble coaxial court de type N mâle de 1m	0	2	2
	Splitter/Combiner passif 1:2 de type L band – COM02L1P-2502-N5N5	0	1	1
	Modem Newtec MDM 3315	0	1	1
	Amplificateur à faible bruit LNB Norsat C-Band 3100-BPF-4	0	1	1
	Rouleau de câble coaxial de type LDF4-50A de 120 mètres	0	2	2

Lots	Équipements	Maradi	Zinder	Total
	Lot de 8 connecteurs N mâle de type L4TNM-PSA	0	1	1
	Rouleau de Câble réseau SFTP Catégorie 7A de 100 m	0	1	1
	Baie informatique de type SAREL 42U 600*800MM	2	2	4
Lot 3	Pare-feu Fortigate FG-61F	0	1	1
	Concentrateur SDWAN Fortigate 71G	0	1	1
Lot 4	Cisco Catalyst C9300L-48T-4X-A	1	1	2
	Cisco Catalyst 9200L-24T-4G-E	3	10	13
	Cisco Catalyst C9200L-24P-4G-E, 24 ports PoE+	10	10	20
	Cisco Identity Service Engine (ISE) SNS-3815-K9	0	1	1
	Modules SFP Cisco 1Gb Cisco GLC-SX-MMD	40	40	80
	Passerelle Cisco C8200-1N-4T	1	1	2
	Jarretières optiques multimodes OM4 de type LC-LC de longueur 3 mètres	50	50	100
	Cordons de brassage F/UTP Cat 7 de longueur 1 mètre	50	50	100
	Cordons de brassage F/UTP Cat 7 de longueur 3 mètres	50	50	100

NB : Une copie de l'offre devra être transmise sous clé USB en version non modifiable et en version modifiable.

5. FORME DU MARCHÉ

Le marché pour ces fournitures sera à prix global forfaitaire. En conséquence, l'offre financière de l'entrepreneur s'entend toutes sujétions comprises, c'est-à-dire, tenant compte de toutes les contraintes ci-avant énumérées.

6. RÉCEPTIONS PROVISOIRE ET DÉFINITIVE DES TRAVAUX

Dans le cadre de la réception du matériel, des tests pour la vérification de bon fonctionnement seront réalisés. La réception du matériel sera effectuée en deux temps selon la procédure ci après :

- réception provisoire, constatant la conformité au descriptif de l'offre des équipements fournis
- réception définitive après la réception provisoire et la constatation du bon fonctionnement des équipements, sans que le délai puisse excéder douze (12) mois à compter de la livraison. La réception définitive interviendra sur demande du fournisseur.

Chaque réception fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux parties.

III. MODÈLE DE LA LETTRE DE SOUMISSION

LETTRE DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES POUR

LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DANS LES
AGENCES AUXILIAIRES DE LA BCEAO A MARADI ET ZINDER AU NIGER

[Numéro et Intitulé du lot]

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au
Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro
du registre de commerce]* :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour la
fourniture et l'installation d'équipements informatiques dans les Agences Auxiliaires de la
BCEAO à Maradi et Zinder au Niger ;
- après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié à mon point de
vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :
 1. me soumetts et m'engage à exécuter la présente mission conformément au dossier
d'appel d'offres, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes et hors
droits de douane ***[Montant en chiffres et en lettres]***,
 2. m'engage à exécuter les travaux dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à
compter de la date de signature du marché,
 3. m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges
et suivant les règles de l'art,
 4. m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (6) mois à compter de la
date de dépôt des offres,
 5. demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en
faisant donner crédit au compte n°*[numéro de compte]* ouvert au nom de *[Attributaire
du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]*, le *[jour/mois/année]*

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]

IV. CADRES DE DEVIS QUANTITATIFS ET ESTIMATIFS

Lots	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaires HT/HDD (FCFA)	Montant HT/HDD (FCFA)
Lot 1	Serveurs	U			
	Agence Auxiliaire de Maradi :	U			
	Agence Auxiliaire de Zinder :	U			
	MONTANT TOTAL HT/HDD LOT 1 (FCFA)				
Lot 2	Équipements de réseau VSAT				
	Agence Auxiliaire de Maradi :	U			
	Agence Auxiliaire de Zinder :	U			
	MONTANT TOTAL HT/HDD LOT 2 (FCFA)				
Lot 3	Équipements de sécurité				
	Agence Auxiliaire de Maradi :	U			
	Agence Auxiliaire de Zinder :	U			
	MONTANT TOTAL HT/HDD LOT 3 (FCFA)				
Lot 4	Équipements de réseaux locaux et téléphonie				
	Agence Auxiliaire de Maradi :	U			
	Agence Auxiliaire de Zinder :	U			
	MONTANT TOTAL HT/HDD LOT 4 (FCFA)				
	MONTANT TOTAL HT/HDD (FCFA)				

NB : Les cadres de devis estimatifs sont donnés à titre indicatif.